

Communiqué de presse

Programmes DATA-TIKA: Signature d'une convention de partenariat entre la CNDP, l'OCP et l'UM6P

Benguerir, le 26/07/2021 - La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) a noué une convention de partenariat avec l'OCP et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). Un partenariat pour une durée de quatre ans dont la cérémonie de signature de convention s'est déroulée ce lundi 26 juillet 2021 au sein du campus de l'UM6P à Benguerir.

Signée par Omar Seghrouchni, Président de la CNDP, Hicham El Habti, Président de l'UM6P et Adil Ousti, Head Digital Factory de l'OCP, cette convention de partenariat vise à faire adhérer l'OCP et l'UM6P aux programmes DATA-TIKA mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020 pour la protection des données à caractère personnel dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique.

Ce partenariat permettra le renforcement de la conformité à la loi n° 09-08, et un renforcement mutuel des capacités entre la CNDP et l'UM6P à travers notamment la recherche et le développement (R&D), la formation et le perfectionnement des compétences nationales au profit des domaines de la protection des données à caractère personnel (en particulier la formation de Data Protection Officer -DPO). Cette convention permettra plus largement à l'OCP de renforcer ses capacités sur des thématiques axées autour de thématiques telles que la classification de la data, la smart agriculture, l'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD), la recherche scientifique ou encore, l'intelligence artificielle.

Une approche collaborative axée autour de la réflexion dans la lignée des programmes DATA-TIKA

Les programmes DATA-TIKA, fidèles à une vision collaborative depuis leur mise en place et auxquels ont adhéré différentes entreprises, institutions publiques, associations et ONGs nationales, d'autres axes de collaboration porteront sur l'appui mutuel entre la CNDP, l'OCP et l'UM6P en termes d'expertise et de conseil, et de transmission du savoir.

Des réflexions transverses, multipartenaires et multi-adhérents qui seront amenées à l'issue de cette collaboration à être alimentées par des conclusions formalisées. A noter également la production de préconisations sur les briques de confiance au service de différents usages pouvant être spécifiques au monde académique ainsi qu'au secteur d'activité des adhérents (ex: hébergement de données).

Enfin, le Data Center, infrastructure de pointe au cœur de l'Ecosystème UM6P dédiée à la transformation digitale et abritant le plus puissant Super Calculateur d'Afrique, bénéficiera de l'appui de la CNDP à travers une approche DPaaS (Data Protection as a Service) pour la mise en conformité de ce dernier. D'un autre côté, cette collaboration tripartite permettra à ce chantier national de haute importance de s'appuyer sur les ressources, talents et infrastructures de l'écosystème UM6P constitué en plus du Data Center, de plusieurs laboratoires de recherche de modélisation, simulation, analyse des données, et d'intelligence artificielle.